

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FORMIGUERES

Date convocation
18/11/2022

Nombres de membres en exercice : 10
Nombres de membres Présents : 6
Nombres de membres Absents : 4
Nombre de procurations : 1
Nombre de votants : 7

Date Affichage
18/11/2022

Séance du 24 novembre 2022

L'an deux mille deux et un et le vingt-quatre novembre à 20h30, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur PETITQUEUX Philippe, Maire,

Présents : M. BRILLIARD M., M. DOMINGO J.D , M. LAUBRAY. J, M. PUJOL D., M. VAILLS S. ,
Absents excusés : M. CORREIA J., M. MIRAN P
Procurations : M PICHEYRE V. à M. DOMINGO J. D

Objet de la Délibération :
ELECTION 3^{ème} ADJOINT

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que Mme Noemie DABOUIS, par courrier du 11 octobre 2022, adressé à Monsieur le Préfet des Pyrénées Orientales, a souhaité se démettre de ses fonctions d'adjoint au maire et de conseillère municipale.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2122-4, L 2122-7, L 2122-7-2, L 2122-10 et L 2122-15,

Vu le Procès-verbal du 3.07.2020 relative à l'élection des adjoints au maire,

Vu les arrêtés municipaux n° A2020-49, A2020-60 et A2020-80 des 29 juillet et 26 novembre donnant délégation de fonction et de signature du maire aux adjoints,

Considérant la vacance d'un poste d'adjoint au maire dont la démission a été acceptée à compter du 11 octobre 2022 par Monsieur le Préfet par courrier reçu ce même jour,

Considérant que lorsqu'un poste d'adjoint est vacant, le conseil municipal peut décider que le nouvel adjoint occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l'élu démissionnaire,

Considérant que pour assurer le bon fonctionnement des services, il est nécessaire de pourvoir le poste vacant du 3^{ème} adjoint,

Considérant qu'en cas d'élection d'un seul adjoint, celui-ci est élu au **scrutin secret** à la majorité absolue,

Après en avoir délibéré,

- **DECIDE** que les adjoints situés après l'adjoint démissionnaire dans l'ordre du tableau remontent d'un cran,
- **DECIDE** que l'adjoint à désigner occupera, dans l'ordre du tableau, le cinquième rang (quatrième adjoint),
- **PROCEDE** à la désignation du troisième adjoint au maire au scrutin secret à la majorité absolue :

2022-D116

Nombre de bulletins dans l'urne : 7

- Bulletins blancs ou nuls : 1
- Nombre de suffrages exprimés : 6

M. Jean David DOMINGO est désigné en qualité de troisième adjoint au maire de Formiguères par 6 voix.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus Copie certifiée conforme
A Formiguères, le 24 NOVEMBRE 2022.

Le Maire



P. PETITQUEUX